

S.I.R.S. COLLORGUES GARRIGUES SAINTE EULALIE	DÉLIBÉRATION N° 2026 – 06 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU REGROUPEMENT SCOLAIRE COLLORGUES - GARRIGUES SAINTE EULALIE
	Séance du 16 avril 2026 à 18 heures 30
Date de Convocation : 10/04/2026	L'an deux mil vingt-six et le seize avril, à dix-huit heures trente, le conseil syndical du Regroupement Scolaire COLLORGUES - GARRIGUES SAINTE EULALIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Micheline REGHENAS, Vice-présidente en exercice.
Date d’Affichage : 10/04/2026	
Nombre de membres en exercice : 10	<u>PRÉSENTS :</u> Micheline REGHENAS, Pauline BRUNEL, Morgane ROBERT, Gaël VERNEDE, Catherine MORESCHI, Marie-Camille DUGAS, Emma ROUVEYROLLES, Emilie ROQUEL, Amandine BIANCO MONTEIL et Frédéric PELADAN
Présents : 10	<u>ABSENTS :</u>
Absent(s) : 0	
Absent(s) représenté(s) : 0	<u>PROCURATION : -</u>
Secrétaire de séance :	Madame Emma ROUVEYROLLES
Objet de la Délibération :	Délibération portant nomination du bureau
Madame la Présidente, précise que conformément aux statuts du Syndicat il convient à présent, d’élire les membres du bureau qui se compose outre le Président, d’un vice-président, d’un secrétaire, et de deux assesseurs. Il précise que le vote se déroule à bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages. Il propose de passer au vote. <u>Poste de Vice-Président :</u> Madame la Présidente demande s’il y a des candidatures au poste de Vice-Président. Mme Marie-Camille DUGAS propose sa candidature. Madame la Présidente, enregistre la candidature de Mme Marie-Camille DUGAS et invite les Délégués du Syndicat à passer au vote. Chaque membre, à l’appel de son nom, a remis dans l’urne son bulletin de vote. Mme Catherine MORESCHI, Présidente, proclame les résultats : -Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : dix -Nombre de Délégués présents n’ayant pas pris part au vote : zéro -Nombre de bulletins nuls ou assimilés : zéro -Suffrages exprimés : dix -Majorité requise : cinq Mme Marie-Camille DUGAS qui a obtenu 10 voix dès le 1^{er} tour du scrutin, est élue Vice-présidente et prend ses fonctions immédiatement. <u>Poste de Secrétaire :</u> Madame la Présidente demande s’il y a des candidatures au poste de Secrétaire. Mme Emma ROUVEYROLLES propose sa candidature. Madame la Présidente enregistre la candidature de Mme Emma ROUVEYROLLES et invite les Délégués du Syndicat à passer au vote. Chaque membre, à l’appel de son nom, a remis dans l’urne son bulletin de vote.	

Mme Catherine MORESCHI, Présidente, proclame les résultats :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : dix
- Nombre de Délégués présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- Nombre de bulletins nuls ou assimilés : zéro
- Suffrages exprimés : dix
- Majorité requise : cinq

Mme Emma ROUVEYROLLES qui a obtenu 10 voix dès le 1^{er} tour du scrutin, est élue secrétaire et prend ses fonctions immédiatement.

Poste de 1^{er} Assesseur :

Madame la Présidente demande s'il y a des candidatures au poste de 1^{er} Assesseur. Mme Emilie ROQUEL propose sa candidature. Madame la Présidente, enregistre la candidature de Mme Emilie ROQUEL et invite les Délégués du Syndicat à passer au vote. Chaque membre, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote.

Mme Catherine MORESCHI, Présidente, proclame les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : dix
- Nombre de Délégués présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- Nombre de bulletins nuls ou assimilés : zéro
- Suffrages exprimés : dix
- Majorité requise : cinq

Mme Emilie ROQUEL qui a obtenu dix voix dès le 1^{er} tour du scrutin, est élue 1^{er} Assesseur et prend ses fonctions immédiatement.

Poste de 2^{ème} Assesseur :

Madame la Présidente demande s'il y a des candidatures au poste de 2^{ème} Assesseur. Mme PAULINE BRUNEL propose sa candidature. Madame la Présidente, enregistre la candidature de Mme PAULINE BRUNEL et invite les Délégués du Syndicat à passer au vote. Chaque membre, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote.

Mme Catherine MORESCHI, Présidente, proclame les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : dix
- Nombre de Délégués présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- Nombre de bulletins nuls ou assimilés : zéro
- Suffrages exprimés : dix
- Majorité requise : cinq

Mme PAULINE BRUNEL qui a obtenu dix voix dès le 1^{er} tour du scrutin, est élue 2^{ème} Assesseur et prend ses fonctions immédiatement.



Acte rendu exécutoire après publication du
27/04/2026 et dépôt en Préfecture
le 17/04/2026

Fait à COLLORGUES, les jour mois et an susdits

La Présidente,
Catherine MORESCHI

La secrétaire de séance,
Emma ROUVEYROLLES

